



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 avril 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

### Compte rendu analytique de la 1<sup>re</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 18 février 2021, à 10 heures

*Présidence par intérim* : M<sup>me</sup> DiCarlo .. (Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix)

*Présidence* : M<sup>me</sup> McGuire . . . . . (Grenade)

## Sommaire

Ouverture de la session par la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

Élection à la présidence

Adoption de l'ordre du jour

Élection des autres membres du Bureau du Comité

Organisation des travaux

Organisation du séminaire régional 2021 pour les Caraïbes

Questions diverses

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Ouverture de la session par la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix**

1. **La Présidente provisoire**, donnant lecture d'un message du Secrétaire général, dit que les difficultés particulières avec lesquelles les populations des territoires non autonomes sont aux prises en matière de développement durable ont été aggravées par les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Ces effets ne pourront être surmontés qu'en renforçant la coopération et la solidarité mondiales. Il faut également garantir l'équité en ce qui concerne la vaccination, les vaccins devant être abordables et accessibles à tous afin que personne ne soit laissé de côté. Le nationalisme en matière de vaccins ne ferait que retarder le relèvement à l'échelle mondiale.

2. La présente session marque le début de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme. Le Comité a poursuivi ses efforts visant à mettre en œuvre la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, dont le soixantième anniversaire a été célébré en décembre 2020. Il a également amélioré ses méthodes de travail, en adaptant son programme de travail de manière à mieux éclairer ses délibérations et ses décisions. Il est déterminé à renforcer les dialogues informels avec les Puissances administrantes et les autres parties prenantes en vue de faire avancer le processus de décolonisation au cas par cas. L'accélération du processus doit être considérée comme un impératif. En travaillant la main dans la main, le Secrétariat et le Comité pourront relever les défis à venir de manière pragmatique, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

### **Élection à la présidence**

3. *M<sup>me</sup> McGuire (Grenade) est élue Présidente par acclamation.*

4. *M<sup>me</sup> McGuire (Grenade) prend la présidence.*

5. **La Présidente** signale que les délégations de l'Algérie, de l'Argentine, du Costa Rica, d'El Salvador, de l'Espagne, du Maroc et de la République de Moldova ont manifesté leur souhait de participer aux travaux du Comité en qualité d'observateurs.

6. Elle se réjouit à l'idée de continuer à collaborer avec le Comité, les Puissances administrantes et toutes les parties prenantes à la décolonisation des territoires non autonomes pour progresser sur la base des quatre

principes qu'elle a proposés lors de la session de 2020, à savoir l'attachement au mandat, la collaboration, le pragmatisme et l'agilité. Les territoires non autonomes sont aux prises avec des difficultés particulières qui ont été aggravées par les effets multiformes de la pandémie de COVID-19, surtout sur leurs économies déjà fragiles.

7. En raison de la pandémie, le Comité n'a pas été en mesure de tenir le séminaire régional 2020 pour le Pacifique ou des réunions lors de sa session de fond de juin 2020. Le Comité a adopté son rapport annuel conformément à une série de décisions de l'Assemblée générale relatives à la prise de décision pendant la pandémie. Malgré ce changement dans ses méthodes de travail, le Comité a maintenu sa pratique de longue date consistant à prendre des décisions par consensus.

8. Le Comité félicite le peuple de Nouvelle-Calédonie pour le déroulement pacifique, en octobre 2020, du deuxième référendum sur l'indépendance. Toutes les parties prenantes devraient poursuivre leurs efforts visant à régler tout différend par un dialogue sans exclusive et à conduire à bon terme le processus de décolonisation en cours dans le cadre de l'Accord de Nouméa. Le Comité continuera à soutenir ce processus conformément à son mandat.

9. Dans le souci d'améliorer ses méthodes de travail, le Comité a décidé d'adapter son programme de travail en 2020 de sorte à connaître les points de vue des territoires avant d'examiner les projets de résolution les concernant. Si les circonstances extraordinaires créées par la pandémie ont fait qu'il a eu du mal à mener à bien toutes les activités qu'il avait envisagées en 2020, le Comité compte bien mettre en œuvre cette décision lors de sa session de 2021.

10. Au cours de la première année de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, le Comité devrait redoubler d'efforts pour réaliser de véritables progrès vers l'élimination du colonialisme. Un dialogue permanent entre le Comité, les Puissances administrantes, les territoires non autonomes et toutes les parties prenantes est plus que jamais indispensable pour la réalisation de ces progrès. Par le renforcement du dialogue et de la coopération et par la poursuite des efforts visant à proposer des solutions novatrices, réalistes et pratiques, il est possible d'obtenir des résultats tangibles dans le cadre du programme de décolonisation. À cet égard, la Présidente tient à mettre en avant les dialogues informels annuels productifs et intéressants menés par le Bureau avec les Puissances administrantes et les parties prenantes concernées en janvier et février 2021.

11. En 2021, le Comité continuera à chercher les moyens appropriés pour la mise en œuvre immédiate,

complète et rapide de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Alors que le Comité doit faire preuve de souplesse compte tenu de la pandémie de COVID-19, il prévoit d'organiser le séminaire régional pour les Caraïbes afin de connaître directement les points de vue des territoires non autonomes et de discuter de l'importante question de la décolonisation dans un cadre informel, de manière à faciliter l'examen par le Comité des différents sujets et territoires lors de sa session de fond.

12. Les missions de visite restent un outil indispensable qui permet de connaître la situation dans un territoire donné. Si la situation sanitaire le permet, le Comité examinera la possibilité d'envoyer une mission de visite en 2021.

### Adoption de l'ordre du jour

13. *L'ordre du jour est adopté.*

### Élection des autres membres du Bureau du Comité

14. *Sur l'invitation de la Présidente, M. Kabba (Sierra Leone), M. Koba (Indonésie) et M. Pedroso Cuesta (Cuba) sont élus Vice-Présidents par acclamation.*

15. **La Présidente** dit que l'élection du Rapporteur ou de la Rapporteuse sera reportée à une date ultérieure, en attendant que M. Sabbagh, désigné par la République arabe syrienne, arrive à New York.

### Organisation des travaux (A/AC.109/2021/L.1 et A/AC.109/2021/L.2)

16. **La Présidente** appelle l'attention sur une note (A/AC.109/2021/L.1), dans laquelle le Secrétaire général indique les résolutions et décisions qui présentent un intérêt pour les travaux du Comité pour l'année en cours. Le Comité est également saisi d'une note de la Présidente (A/AC.109/2021/L.2) contenant des propositions relatives à l'organisation de ses travaux, à son programme de travail et au calendrier de ses réunions.

17. Le projet de programme de travail est basé sur la méthode approuvée par le Comité lors de sa session de 2020, selon laquelle il débattera des points de l'ordre du jour dont il est saisi avant d'examiner les projets de résolution correspondants, l'objectif étant de prendre en compte les informations communiquées par les participant(e)s. Le Bureau souscrit sans réserve à cette méthode, qu'il recommande au Comité d'approuver.

18. La Présidente considère que le Comité souhaite approuver les projets de programme de travail et de calendrier figurant dans la note A/AC.109/2021/L.2, étant entendu qu'ils pourront être révisés, si nécessaire.

19. *Il en est ainsi décidé.*

20. **La Présidente** propose que, comme le veut l'usage suivi par l'Assemblée générale, le Comité convienne de maintenir la pratique qui consiste à autoriser l'ouverture de ses séances même si le quorum prévu au titre des articles 67 et 108 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale n'est pas atteint. Cela évitera au Comité de commencer ses séances en retard et lui permettra de mener ses travaux avec diligence, en utilisant ainsi, d'une manière optimale, les ressources disponibles. Il n'en reste pas moins que, pour toute prise de décision, la présence de la majorité des membres continuera d'être requise, comme le prévoit l'article 108.

21. *Il en est ainsi décidé.*

### Organisation du séminaire régional 2021 pour les Caraïbes (A/AC.109/2021/19)

22. **La Présidente** invite le Comité à se pencher sur les préparatifs du séminaire régional 2021 pour les Caraïbes, en commençant par les dates et le lieu.

23. La Présidente annonce que le Gouvernement dominiquais a formulé le souhait d'accueillir le séminaire et que des communications ont été diffusées en ce sens auprès de tous les membres du Comité. Les membres du Bureau ont unanimement exprimé leur soutien à cette proposition et recommandé au Comité de l'approuver. La Présidente considère que le Comité convient d'accepter l'offre d'organiser le séminaire en Dominique en 2021.

24. *Il en est ainsi décidé.*

25. **La Présidente** remercie, au nom du Comité, le Gouvernement dominiquais d'avoir proposé d'accueillir le séminaire régional, ce qui témoigne de l'importance que ce pays attache aux travaux du Comité. Conformément à la pratique habituelle du Comité consistant à organiser le séminaire régional aux alentours de la troisième semaine de mai, c'est-à-dire en même temps que la Semaine de solidarité avec les peuples des territoires non autonomes, qui commence le 25 mai, le Bureau recommande au Comité d'envisager de tenir le séminaire du 19 au 21 mai 2021, après la fête de l'Eid al-Fitr, comme le propose le pays hôte. La Présidente considère que le Comité convient d'organiser le séminaire régional aux dates proposées.

26. *Il en est ainsi décidé.*

*Directives, règlement intérieur, thème et ordre du jour du séminaire*

27. **La Présidente** appelle l'attention sur les directives, le règlement intérieur, le thème proposé et l'ordre du jour provisoire du séminaire (A/AC.109/2021/19). Des révisions minimales, consistant principalement en des mises à jour techniques, ont été apportées à l'ordre du jour des années précédentes.

28. Certaines délégations ont proposé, conformément à la pratique habituelle du Comité, d'ajouter au point 2 c) de l'ordre du jour du séminaire, décliné au paragraphe 6 du document A/AC.109/2021/19, la note de bas de page type ci-après : « La souveraineté sur les Îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ».

29. Les langues de travail seront l'anglais, l'espagnol et le français, puisque la Présidente entend présider les délibérations en anglais. La Présidente considère que le Comité souhaite approuver les directives, le règlement intérieur, le thème et l'ordre du jour du séminaire, tels que révisés oralement.

30. *Il en est ainsi décidé.*

*Composition de la délégation officielle*

31. **La Présidente** rappelle que la délégation officielle du Comité au séminaire sera composée d'elle-même, de son conseiller, des membres du Bureau et des représentant(e)s des quatre groupes régionaux du Comité, soit un total de 10 membres du Comité. Les quatre groupes régionaux sont le Groupe des États d'Afrique, le Groupe des États d'Asie et du Pacifique, le Groupe des États d'Europe orientale et le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. La nomination des représentant(e)s des groupes régionaux sera coordonnée par les membres du Bureau issus des différents groupes. L'ONU prendra en charge les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance de la délégation.

*Envoi d'invitations à des expert(e)s et à des organisations*

32. **La Présidente** dit que le Bureau se réunira dans les prochaines semaines pour discuter des préparatifs du séminaire, notamment de sa pratique consistant à adresser des invitations au séminaire à des expert(e)s choisis(e)s et à des représentant(e)s d'organisations non gouvernementales. Elle considère que le Comité souhaite l'autoriser, ainsi que le Bureau, à arrêter la liste

définitive des expert(e)s et des organisations invité(e)s au séminaire.

33. *Il en est ainsi décidé.*

34. **La Présidente** rappelle que, conformément à l'article 6 du règlement intérieur du séminaire, seules les personnes auxquelles des invitations officielles ont été adressées, ou, si elles ne sont pas en mesure de participer, leurs représentant(e)s confirmé(e)s, pourront participer au séminaire.

*Envoi d'invitations aux représentant(e)s des territoires non autonomes*

35. **La Présidente** indique que, conformément à la pratique établie par le Comité, des invitations au séminaire seront adressées à tou(te)s les représentant(e)s élu(e)s ou nommé(e)s des territoires non autonomes. L'ONU prendra en charge les frais de voyage des représentant(e)s de tous les territoires non autonomes. Des invitations seront également adressées aux Puissances administrantes et à d'autres États Membres, à des institutions spécialisées des Nations Unies et à certaines organisations régionales, mais l'ONU ne prendra pas en charge leurs frais de voyage.

36. *Il en est ainsi décidé.*

37. **La Présidente** fait savoir que le budget du Comité a été progressivement réduit au cours des dernières années. La crise de liquidités et la réduction des ressources ont contribué à limiter la capacité du Comité de s'acquitter intégralement et efficacement de ses deux mandats annuels importants, à savoir l'envoi de missions de visite dans les territoires non autonomes et l'organisation de séminaires régionaux. Le Comité devra adapter son mode de fonctionnement, notamment ses projets de voyage. Ses membres peuvent faciliter l'exécution efficace de ses mandats en lui communiquant des informations en temps voulu, ce qui permettrait d'éviter les coûts exorbitants des réservations de dernière minute.

38. Le Secrétariat devrait accélérer les préparatifs du séminaire, dans le respect de toutes les mesures de précaution visant à limiter la propagation de la maladie à coronavirus 2019. Le Bureau attend avec impatience qu'il soit procédé à une évaluation des risques pour les réunions en présentiel, basée sur les orientations des bureaux concernés de l'Organisation des Nations Unies.

**Questions diverses**

39. **M<sup>me</sup> Bannis-Roberts** (Dominique) dit que le Gouvernement dominiquais remercie les membres du Comité d'avoir accepté son offre d'accueillir le séminaire régional 2021 pour les Caraïbes, qui, on peut

l'espérer, sera l'occasion de tenir des débats de fond sur la situation actuelle des territoires non autonomes et rendra plus harmonieuse la coopération entre toutes les parties intéressées. Étant elle-même passée par un processus de décolonisation, la Dominique attache une grande importance aux travaux du Comité et accueille avec intérêt cette occasion d'accueillir le séminaire régional de 2021. Étant donné que l'organisation du séminaire dépend de l'évolution de la situation relative à la pandémie de COVID-19, le Gouvernement dominiquais s'est engagé à fournir toute information pertinente bien avant les dates prévues et ne ménagera aucun effort pour garantir le succès et la sécurité du séminaire.

40. **M. Pedroso Cuesta** (Cuba) dit que, plus de 60 ans après l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, le processus de décolonisation n'est pas encore achevé. Le début de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme donne un nouvel élan à l'aspiration commune de tous les États Membres à éradiquer complètement le colonialisme. La coopération entre ceux-ci et le Secrétariat est essentielle au respect de l'engagement de ne laisser personne de côté, en particulier les 17 territoires non autonomes et Porto Rico. Cuba réitère son engagement de longue date en faveur de l'éradication du colonialisme.

41. **M<sup>me</sup> Aliaa Ali** (République arabe syrienne) dit que son pays a toujours soutenu les travaux du Comité et ses efforts visant à garantir le droit à l'autodétermination. La quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme contribuera, on peut l'espérer, aux efforts visant à garantir que tous les peuples des territoires non autonomes puissent jouir de leurs droits. La délégation syrienne remercie le Comité d'avoir décidé de reporter l'élection du Rapporteur ou de la Rapporteuse à une date ultérieure.

42. **M. Koba** (Indonésie) dit que l'adoption par le Comité de son programme de travail pour 2021, des directives et du règlement intérieur du séminaire régional 2021 pour les Caraïbes est un signal clair de son intention de poursuivre ses travaux même pendant cette période difficile de pandémie. Cela envoie également le message fort selon lequel le Comité continuera à s'entretenir avec les Puissances administrantes, les territoires non autonomes et les autres parties, et à les faire participer à ses travaux. Le Comité trouvera un intérêt à communiquer et à se concerter davantage avec les différentes parties prenantes.

43. **M. Sarufa** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) dit que la délégation papouane-néo-guinéenne remercie le

Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe de leur ferme engagement et de leur soutien continu en faveur de la revitalisation des travaux du Comité dans l'intérêt des peuples des 17 territoires non autonomes. Sa délégation tient à rassurer le Secrétaire général et, surtout, les peuples qui luttent pour l'autodétermination dans les 17 territoires non autonomes de son engagement renouvelé à contribuer de manière constructive, dans le cadre du Comité, aux efforts qui mèneront à l'émancipation de tous les pays et peuples colonisés. Dans le cadre des travaux qu'il mènera en 2021, le Comité devrait prendre en considération le référendum d'autodétermination qui se tiendra en Nouvelle-Calédonie en 2022 et travailler de concert avec le peuple néo-calédonien et la Puissance administrante, à savoir la France.

44. **M. Prasad** (Fidji) dit qu'en 2021, le Comité devrait s'efforcer de retrouver l'élan perdu en 2020 et de renforcer l'appui qu'il apporte aux 17 territoires non encore autonomes. La délégation fidjienne se félicite de la décision de l'Assemblée générale de déclarer la période 2021-2030 quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, étant donné que cet objectif n'a pas été atteint au cours des trois décennies précédentes. Pour créer une plus grande dynamique autour de l'élimination du colonialisme, il faut un soutien et un consensus politiques. La délégation fidjienne salue l'appui que les Puissances administrantes apportent aux territoires non autonomes, s'arrêtant en particulier sur le bon déroulement du deuxième référendum en Nouvelle-Calédonie, qui s'est tenu en octobre 2020. Les Fidji et les membres du Groupe du fer de lance mélanésien attendent avec impatience le troisième référendum qui se tiendra en 2022.

45. **M. Sahraei** (République islamique d'Iran) dit que dans la Charte des Nations Unies il est stipulé sans ambiguïté que les peuples des pays coloniaux ont le droit de choisir librement leur propre système politique et de décider de leur propre avenir. La question de la décolonisation doit donc rester une grande priorité de l'ONU. Il est grand temps que la communauté internationale prenne une part active au processus de décolonisation en vue d'éliminer le colonialisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, y compris l'exploitation politique, sociale, culturelle et économique. L'ONU et les organisations internationales compétentes doivent s'acquitter de leurs responsabilités en prenant des mesures efficaces pour accélérer le processus de décolonisation, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Consciente de l'importance des travaux du Comité pour ce qui est d'aider les pays et les

peuples coloniaux à exercer leur droit à l'autodétermination, la délégation iranienne réitère son engagement à continuer à s'acquitter du mandat du Comité et ne ménagera aucun effort pour aider l'ONU à parvenir à mettre fin au colonialisme.

46. **M. Aleksaev** (Fédération de Russie) dit que 2020 a été une année particulière à tous égards, y compris pour le processus de décolonisation, marquant également le soixantième anniversaire de l'adoption de la résolution historique [1514 \(XV\)](#) de l'Assemblée générale. Pour célébrer cet anniversaire, la Fédération de Russie, en collaboration avec l'Afrique du Sud et le Viet Nam, a organisé une manifestation parallèle en marge de l'Assemblée générale, à laquelle ont pris part un grand nombre de participant(e)s. Alors que le monde entre dans la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, le Comité devra travailler de manière constructive et efficace, et la délégation russe ne ménagera aucun effort pour soutenir la Présidente à cet égard. La Fédération de Russie espère que la situation mondiale commencera à s'améliorer progressivement et que le Comité pourra revenir à ses méthodes de travail normales, productives et efficaces.

*La séance est levée à 11 h 5.*